Bulletin municipal de

47

MOIRAX

Septembre 2024

Trimestriel n°90

Un été culturel avec Klein d'Œil

Journées Européennes du Patrimoine

La future M.A.M.

Un transformateur métamorphosé par le chantier jeunes

Enfance

Bientôt une M.A.M. à Moirax

p 5

Dossier du trimestre

Planter à la mode de Moirax : conseils et règles

p 12 à p 13

Patrimoine

Journées Européennes du Patrimoine 21 et 22 septembre p 17

Le mot du Maire

Au sommaire

Page 2 Le mot du Maire
Pages 3 Compte rendu conseil municipal
Pages 4 Etat-Civil
Pages 4 à 10 La municipalité dans l'action
Page 11 Tranches de vie moiracaise
Pages 12 à 13 Dossier du trimestre
Pages 14 à 15 Tranches de vie moiracaise
Page 15 Infos brèves
Page 16 Chronique clunisienne
Page 17 Journées Européennes du Patrimoine
Pages 18 à 22 La vie des Associations
Page 23 La parole aux élus
Page 24 Agenda Automne 2024

Pour nous contacter

Mairie

mairie@moirax.fr
Téléphone mairie : 05.53.87.03.69

Les horaires :

Lundi : 8 h30 à 12 h30
Mardi : 8 h30 à 12 h30
Mercredi : 8 h30 à 12 h30
Jeudi : 8h30 à 12h30
Vendredi : 8h30 à 12h30 et 14h à 18h

Agence postale

Idem Mairie

Chères moiracaises et chers moiracais,

Je me permets d'attirer votre attention sur la nécessité du respect des règles communales pour améliorer la qualité de vie et la cohésion sociale dans notre commune.

J'ai été amené à rappeler les règles de circulation et de stationnement dans le bourg, ignorées par une petite minorité.

De même pour l'école, le nombre d'enfants (123) et de familles (101) exigent le respect des démarches administratives et des horaires, sans quoi le personnel d'accompagnement se trouve en difficulté.

Plus généralement, sur le terrain de la sécurité routière je reçois beaucoup de plaintes signalant des comportements dangereux liés à la vitesse.

De même, en matière d'urbanisme trop souvent les déclarations de travaux préalables ne sont pas faites ou bien les prescriptions ne sont pas suivies, et les déclarations d'achèvement des travaux non déposées. En effet, vous vous exposez à des recours des tiers, ou à des remises en état coûteuses.

La qualité de vie n'est pas simplement liée aux efforts qui sont faits sur l'environnement ou sur les services, mais elle dépend également du respect de nos règles communales.

J'ai donc décidé de renforcer le contrôle de celles-ci, avec le concours de la gendarmerie et de la police de l'urbanisme, de manière à ce que le plus grand monde d'entre vous qui font l'effort de se conformer à notre réglementation ne soient pas injustement pénalisés.

Avec mes sentiments dévoués.

Henri TANDONNET maire de Moirax

Compte-rendu du conseil municipal du 18 juin 2024

Si vous souhaitez plus de détails sur les délibérations, rendez vous sur le site www.moirax.com

1. Urbanisme – approbation de l'intégration dans le PLUi de zones d'accélération des énergies renouvelables (ZA EnR) - La délibération en date du 13 novembre 2023 par laquelle le Conseil Municipal a approuvé les zones d'accélération des énergies renouvelables n'est pas valable faute d'organisation préalable d'une consultation du public. La commune est donc invitée à prendre une délibération pour définir les zones d'accélération où elle souhaite voir des projets s'implanter.

Conformément à la loi, une consultation du public a été effectuée le vendredi 24 mai 2024 à la salle des fêtes à l'occasion d'une présentation du projet d'élaboration du PLUi à 44 communes et d'un débat public sur les énergies renouvelables.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

-définir comme zones d'accélération des énergies renouvelables de la commune les zones suivantes :

* les parcelles cadastrées section B n°1097, 1159 et 1161 appartenant à la commune, secteur de la zone de Poncillou, en bordure d'autoroute.

* les parcelles cadastrées section B n°150 et 1178 appartenant à Madame Bernadette BOUYSSONNIE, secteur de la zone de Poncillou, en bordure d'autoroute.

- de valider la transmission de la cartographie de ces zones à Monsieur le Préfet ainsi qu'à l'Agglomération d'Agen dont la commune est membre.

2. Urbanisme – Examen des propositions d'évolutions de zonages et de règlement dans le cadre de l'élaboration du PLUi à 44 communes - Une procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunale (PLUi) à l'échelle des 44 communes a été lancée le 12 décembre 2022 par le conseil communautaire.

L'élaboration de ce nouveau PLUi doit permettre :

- d'actualiser le PLUi de 2017 en vigueur sur les 31 communes en tirant le bilan de la consommation des espaces, en tenant compte des nouvelles contraintes réglementaires et en intégrant en particulier les dispositions de la loi « Climat et Résilience »

- d'intégrer les 13 nouvelles communes de la PAPS

Pour mener à bien ce travail de création du nouveau PLUi, le cabinet CITADIA a été désigné par l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale).

Les communes devront bientôt arrêter leurs propositions d'évolution du zonage et du règlement. L'approbation du nouveau PLUi aura lieu en 2025.

Les propositions d'évolution du plan de zonage de Moirax, dans le respect des directives de l'Etat, sont présentées et discutées en séance. Les différents secteurs de la commune sont passés en revue, en tenant compte des enjeux d'aménagement du territoire. L'ensemble du Conseil Municipal s'est associé à cette réflexion et à ces travaux.

3. Finances locales – Location d'une salle de la bibliothèque - Vote à l'unanimité pour approuver la location d'une salle de la bibliothèque à Mme Stéphanie MAUPAS pour l'organisation de séances de sophrologie de groupe et de fixer la redevance à 10€ la séance.

4. Voirie – Approbation des échanges en vue du déplacement de deux chemins ruraux - Vote à l'unanimité pour approuver le déplacement des chemins ruraux de Jean Boué à Larrigoualère et de Ségougnac à Varennes par voie d'échange et sans soulte, et pour approuver le partage des frais de notaire par moitié.

5. Ressources humaines – Instauration d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnel pour le personnel - Après avoir entendu l'exposé et en considération du décret n° 2023-1106 du 31 octobre 2023 portant création d'une « prime de pouvoir d'achat exceptionnelle » pour certains agents publics de la fonction publique territoriale, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le principe et les montants de cette prime exceptionnelle forfaitaire.

6. Ressources humaines

a/ Création d'un emploi non permanent au secrétariat

- Le Conseil Municipal décide à l'unanimité le recrutement direct d'un agent contractuel de droit public occasionnel. Cet agent assurera des fonctions de gestion de l'agence postale communale, d'accueil du public au secrétariat de mairie et d'assistance au secrétaire.

b/ Création d'un emploi non permanent au service technique

- Le Conseil Municipal décide à l'unanimité le recrutement direct d'un agent contractuel de droit public occasionnel. Cet agent assurera principalement des fonctions d'entretien des nombreux espaces verts de la commune et accessoirement des fonctions d'entretien des bâtiments communaux.

7. Elections législatives anticipées – Tours de permanence - En vue de la tenue des élections législatives du 30 juin et 07 juillet, il y a lieu d'organiser au mieux ce scrutin, les assesseurs sont désignés par l'assemblée parmi les membres du Conseil Municipal.

État civil : 15 juin au 15 septembre

Naissances

Ambre, Stéphanie, Maria PEREIRA le 21.08.2024

Mariage

De CABROL Quentin, et **MENARD Marion, Françoise, Jeanne** le 22.06.2024
DURAND David et LEFEVRE Estelle, Laura, Dominique le 29.06.2024
LOUIS Christophe, Roger et **ALONSO Céline, Vanessa** le 06.07.2024
CHARLES-DESTINÉ Ephraïm, Joshua, Sheen et **SEGURA Laureen, Lili** le 13.07.2024
AUDUREAU Tony, Gaëtan et **GATOUNES Ambre** le 20.07.2024
HOLYDA Jimmy et **MARIE Alexandra, Estelle** le 24.08.2024
MEYER Franck, Jérôme, Serge et **HASSAM Balsam** le 31.08.2024

Décès

Bruna NOVENTA épouse PIVA 15.04.1942 – 20.08.2024
Max, Ferdinand DULOUARD 20.06.1948 – 07.09.2024

Municipalité dans l'action

Chantier citoyen jeunes : un beau projet réalisé

Du 8 au 11 juillet s'est déroulé un nouveau chantier citoyen jeunes. Encadrés par les élus Frédérique DURAND, Éveline GARCIA, Philippe GALAN et Catherine TENCHENI, **douze jeunes étaient présents pour ce chantier estival.**
Au programme : peinture, nettoyage et jardinage.

Dans la cour de l'école

Le groupe, composé de quatre filles et huit garçons, était heureux de se retrouver dans la cour de récréation de l'école primaire pour redonner des couleurs aux lignes marquant le sol et aux jeux de marelle sur lesquelles certains jouaient lorsqu'ils étaient écoliers.
La salle des associations a été « dépoussiérée » : toiles d'araignées enlevées, tables astiquées, vitres nettoyées et lessivées. Du jardinage a été effectué autour de la salle des fêtes : désherbage, arrachage de mauvaises herbes et taille des arbres avec l'aide de Daniel BARBIERO, conseiller municipal.
Un projet collectif était au programme : rénover le transformateur électrique à côté de l'école. A l'initiative de Frédérique DURAND et Catherine TENCHENI, **les enfants du conseil municipal et ceux du chantier citoyen ont réfléchi à cette réalisation.** Ils ont ensuite donné leurs idées quant au choix du thème qu'ils souhaitaient voir figurer sur ce transformateur : **« notre village est à la campagne alors on aimerait de la nature** : des arbres, des fleurs, de la vigne… mais aussi des enfants avec des vélos, des crayons et des livres comme c'est à côté de l'école ». Monsieur LAMBERT, artiste de Laplume, a été choisi pour mener ce chantier artistique avec les jeunes. Ainsi, par petits groupes, Albane, Elsa, Cécilia, Mélyna, Enzo, Henri, Louis, Matthias, Noah, Paolo, Tilio, Vincent ont « tagué » les parois pour avoir un fonds sur lequel Olivier LAMBERT a dessiné, avec leur aide, les vœux des enfants. Ils ont ensuite apposé leurs signatures. **Un tableau lumineux et joyeux dont ils peuvent être fiers** et que les élèves seront contents de trouver sur le chemin de l'école.
A noter que cette réalisation a été totalement prise en charge financièrement par Territoire d'Energie 47.
Sport et culture ont rythmé les activités des après midis : accrobranches, mini-golf, karting, visite du musée des métiers à Donzac ainsi que des jeux organisés par les jeunes dans le village avant de clore la semaine par la remise des diplômes en présence du maire et par un goûter partagé avec les parents.

musée des métiers à Donzac

Merci aux jeunes pour leur travail et enthousiasme ainsi qu'aux employés municipaux Patrick et Stéphane et à Serge, David et Brigitte pour leur aide.

Municipalité dans l'action

Chantier citoyen senior d'été : ils ont fait le mur !

Quinze jours de chantier en juillet

La cabane des jardiniers achevée, un nouveau chantier attendait les bénévoles. Décision a été prise de **restaurer le mur de soutènement du jardin attenant à l'espace utilisé par l'association Clownenroute.** Pendant quinze jours l'équipe s'est affairée à rebâtir le mur. Les pierres n'ont pas manqué, elles ont été récupérées lors de la démolition d'une partie du bâtiment en chantier rue Curet.

Le mur est relevé

Ainsi, depuis 2017, chaque année apporte son lot d'amélioration du patrimoine à Moirax.

Si vous avez raté ce chantier estival, pas de regret, l'an prochain d'autres édifices sont à restaurer !

En attendant, vous pouvez participer aux citoyennades mensuelles, un samedi matin par mois.

La prochaine est programmé pour le samedi 5 octobre à 8 h 30 dans le parc du Prieuré.

La citoyennade du 7 septembre s'est concentrée sur le jardin du cloître. Le temps maussade et la pluie de la nuit précédente ont peut-être freiné les ardeurs des jardiniers bénévoles mais une dizaine de moiracais ont répondu présent. Armés de binettes, râteaux, sécateurs et pelles, ils ont entrepris de **refaire une beauté au jardin du cloitre**, en commençant par les abords du puit médiéval.

Bientôt une MAM au village !

Depuis le 1er juillet, la commune de Moirax est propriétaire de la maison ayant appartenu à la famille FAVE, sise au 1 route de la Peyrigne.

Cette acquisition a été réalisée pour **soutenir le projet présenté par deux assistantes maternelles de création d'une M.A.M. à proximité de l'école. Mesdames Laure CAMESCASSE et Christine GIRONDIER** sont déjà assistantes maternelles sur la commune et installées depuis plusieurs années. Leur **volonté de se rapprocher de l'école** est motivée par plus de facilité à trouver des parents ayant besoin de ce service de garderie. De plus, la **proximité du parking** facilitera l'accès en toute sécurité.

Elles pourront à elles deux accueillir jusqu'à huit enfants.

Avant que la M.A.M. soit active, des travaux de mise en conformité sont nécessaires pour la sécurité des enfants, à l'intérieur et à l'extérieur de la maison. Une liste préliminaire des travaux a été faite avec l'aide de la CAF et de l'Agence Technique départementale d'aide aux communes AT47. De plus, et pour compléter cette liste, la municipalité avait consulté le bureau d'études Ingénierie47 avant l'achat de la propriété pour en faire le diagnostic thermique.

L'exécution des travaux prévue début 2025 sera précédée des demandes de subventions auprès de la CAF et des fonds verts, de la désignation d'une maîtrise d'œuvre puis de la consultation des entreprises. Rappelons que pour **la maison achetée 180 000€, une subvention de 100 000€ a été obtenue du fond européen LEADER.**

L'objectif est de livrer la nouvelle MAM courant 2025, fonctionnelle pour sa nouvelle destination et non énergivore de façon à alléger les charges de fonctionnement.

Réunion d'aménagement du contournement du village

Mardi 9 juillet, la salle des fêtes de Moirax accueillait la seconde réunion consacrée à **l'aménagement du contournement du village par l'atelier TOURNIER.**

Cette réunion publique était l'occasion de présenter au public l'avancée des réflexions sur les enjeux et contraintes de ce prochain grand chantier de la commune.

Dès le début de séance, le Maire H. TANDONNET a annoncé que **le chantier se ferait en plusieurs tranches, dès 2025,** afin d'absorber les coûts tout en lançant des demandes de subventions. **Le projet met en avant plusieurs objectifs : celui de la sécurité qui prime,** suivi de la nécessité d'un cheminement piétonnier, le maintien de places de stationnement, de favoriser un accès au cœur du bourg et de privilégier une ambiance plus végétale comparée au centre du village plus minéral.

L'architecte paysagiste a évoqué les contraintes pesant sur les différents secteurs à aménager :

- la **traversée de la statue de la Vierge et la mare, via la mairie,** ne pourra pas se faire ni en circulation à sens unique gérée par des feux, ni en zone à 20 km/h pour des raisons de sécurité pour les piétons sur une portion en courbe.

Carrefour route d'Aubiac et chemin de Dourdé

La solution retenue sera celle d'un **aménagement avec chemin piétonnier et maintien de quelques places de stationnement et la conservation et/ou renouvellement des arbres d'alignement.**

-le **carrefour en direction de la salle des fêtes,** entre chemin de Dourdé et route d'Aubiac, doit être retravaillé en raison du refus par l'ABF d'un giratoire. Ce carrefour doit **limiter la vitesse tout en améliorant la desserte du quartier et des futurs lotissements.**

-**L'accès au cimetière doit être particulièrement soigné** en réduisant la vitesse par une voirie adaptée et en améliorant l'accessibilité.

Lors de cette réunion publique, les riverains présents ont questionné municipalité et architecte.

Le maire a rappelé que les documents sont consultables en mairie et qu'il ne faut pas hésiter à formuler des remarques et propositions pour **améliorer le projet sans perdre de vue l'intérêt public.**

Élodie : une page se tourne à la mairie

Jeudi 11 juillet un air de nostalgie flottait dans le parc du Prieuré. Entouré d'élus, d'employés municipaux, d'une partie du corps enseignant, de membres d'associations, **Henri TANDONNET a tenu à remercier Élodie COLLIN pour ces cinq années passées à la mairie.** Après qu'il ait retracé son cursus universitaire, évoqué les étapes professionnelles depuis ses stages en juin 2019 jusqu'à sa titularisation en mars 2021, le maire a souligné les compétences d'Élodie que ce soit à l'agence postale ou à la mairie en tant qu'assistante administrative. **Il l'a également félicitée pour sa disponibilité, ses qualités humaines et son engagement municipal comme auprès de l'APE** où elle était très impliquée. Non sans émotion, Élodie a tenu à remercier à son tour les nombreux présents et regrette de quitter Moirax, mais la carrière militaire de son mari l'y oblige. Après avoir ouvert de nombreux cadeaux, c'est autour d'un apéritif convivial que tous ont pu prendre le temps de derniers instants ensemble, de partager souvenirs et anecdotes et de souhaiter un **bon démarrage dans leur nouvelle vie à Élodie, Moran et leurs deux enfants Katell et Erwan dans les contrées jurassiennes, à Besançon.**

Quoi de neuf à l'Espace Culturel ? Dix ans...déjà !

Que de changement durant cette décennie…

En 2014, qui aurait pensé métamorphoser la bibliothèque municipale, lui apporter, ce même été, l'enregistrement de l'ensemble des ouvrages sur un support numérique, qui a par la suite permis d'avoir une meilleure gestion des livres, et des adhérents.

« La révolution » du livre était en marche ! **L'implication de la BDP47 a été pour beaucoup dans l'approvisionnement du fonds**. Actuellement plus de 530 ouvrages viennent de Villeneuve sur Lot, essentiellement pour la jeunesse, plus gourmande de nouveautés. Les **premières dédicaces sont apparues dès l'année 2016** avec Mme LHOUMEAU, qui est restée une fidèle autrice et revient souvent faire découvrir, notamment ses poèmes. Parmi toutes les dédicaces, des auteurs locaux ont également été accueillis comme M. PARAILLOUS ou bien M. MEYER. mais aussi un moiracais, M. Sébastien TENCHENI **en 2018.** Cet auteur, militaire de carrière, a permis de voir pas moins de trois généraux dans les locaux. La même année, Mme Mariette SEMELIN dédicaçait « le petit dictionnaire amoureux de Moirax ». La rencontre **en 2017** avec la Bibliothèque Sonore a élargi le cercle d'adhérents. Une formation spécifique avait été orchestrée pendant deux années par Mme Marie-Pierre BOUÉ MANDIL pour enrichir la bibliothèque sonore départementale. Les années 2017 et 2018 ont été florissantes grâce à l'apport de nombreux livres (entre 600 et 700) venant de la bibliothèque de Biganos (Gironde), une belle rencontre avec son directeur qui avait compris l'importance pour une bibliothèque de village d'avoir le soutien d'une grande bibliothèque médiathèque d'une commune de dix mille habitants, avec des moyens considérables, et qui à l'époque, une fois le désherbage (tri) effectué, jetait ses livres à la poubelle ! **2019** fût une année charnière de cette bibliothèque. L'acquisition du Prieuré pointe son nez, et déjà les perspectives d'une nouvelle installation était évoquée. Mais les travaux et le Covid 19 ont été source de difficultés et d'attente. C'était sans connaître l'opiniâtreté de l'équipe de bénévoles qui a mis en place toute une stratégie pour que les enfants

de l'école aient toujours un livre dans les mains. **En juillet 2020, les « biblionades » démarrent** pour mettre en carton tout le fond. **La bibliothèque déménage alors du 1er étage de la mairie. L'équipe s'installe au 1er étage du Prieuré en attendant la fin des travaux du rez-de-chaussée.** L'hiver a été difficile avec juste deux radiateurs d'appoint, mais l'équipe a tenu bon, et l'enthousiasme était toujours là ! **En 2021, la fin des travaux dans les nouveaux locaux, a permis d'avoir deux espaces dédiés,** l'un à la jeunesse et à l'accueil, l'autre est un espace adulte avec un salon de lecture.

L'Espace culturel a été doté de cinq ordinateurs PC, dont trois sont à la disposition du public. Tous les adhérents et visiteurs sont unanimes pour saluer cette belle réalisation, sa beauté et le bien être qui l'imprègne. **L'année 2022** a donné une ouverture sur l'espace culturel intergénérationnel : nouvelle refonte de l'ancienne bibliothèque, incluant de nouvelles activités, autres que le livre. Une conférence sur l'hypnose fût le premier atelier de cette ouverture. En octobre « Moirax à la page » réunit six autrices d'horizons très variés pour satisfaire au mieux le public. **Début 2023**, la Médiathèque Numérique arrive. Après une formation de l'équipe en fin d'année, le succès était là. Cela a ouvert notre Espace Culturel au numérique. Avec simplement le prix de l'adhésion, les adhérents ont la possibilité de feuilleter toute la presse locale, régionale, et internationale, d'ouvrir les magazines de tout genre, de regarder quatre films par mois, d'écouter de la musique, de s'adonner au yoga ou de cuisiner thaïlandais. Voilà l'évolution de dix années d'une « bibliothèque de village » qui a pu devenir plus grande, plus attractive, plus dans l'air du temps en devenant un Espace Culturel intergénérationnel !

L'équipe, qui s'est modifiée au fil du temps, conserve sa dynamique, son enthousiasme et sa convivialité pour vous accueillir.

Les Moiracais mobilisés pour les élections législatives 2024

À la suite de la dissolution de l'Assemblée Nationale par le Président de la République à l'issue des élections européennes, les élections législatives ont eu lieu les 30 juin et 7 juillet. Pour les organiser, les élus, les employés municipaux se sont une nouvelle fois mobilisés ainsi que les moiracais pour se rendre au bureau de vote.

Au premier tour, sur 960 inscrits il y a eu **777 votants, portant le taux de participation de la commune à 80,94 %.** Le candidat du RN, Sébastien DELBOSQ, est arrivé en tête avec 42,36% des suffrages exprimés (753) suivi de Michel LAUZZANA du groupe de la Majorité Présidentielle Ensemble avec 31,21% des voix et de Paul VO VAN de L'Union De La Gauche avec 24,57% des votes. Patrice CUQUEL, Régionaliste, et Mohamed EL MARBATI, Extrême Gauche sont arrivés respectivement quatrième et cinquième avec 1,59% et 0,27% .

Pour le second tour, la participation a été encore plus forte avec 82,29% (790 votants dont 746 votes exprimés).

A l'issue du dépouillement, pour cette première circonscription du département les moiracais ont placé Michel LAUZZANA en tête avec 389 voix (52,14%) contre 357 voix (47,86%) pour Sébastien DELBOSQ.

Travaux DOMOFRANCE : hors d'eau et bientôt hors d'air

La reconstruction du bâtiment de la rue Curet par DOMOFRANCE (bailleur social) bat son plein. Après une courte pause estivale de deux semaines, **l'entreprise de maçonnerie ECILA a fini le gros œuvre.** La grande grue du maçon a laissé la place à celle de **l'entreprise HOCINE, qui a posé la charpente** à l'aide de sa propre grue, moins haute et plus discrète.

Le bâtiment est pratiquement « hors d'eau », il le sera complètement après la pose des tuiles qui viennent d'arriver sur le site. Les menuiseries extérieures seront alors installées, rendant ainsi l'ouvrage « hors d'air ».

Puis, viendront les entreprises qui exécuteront les travaux intérieurs avec la pose des placoplâtres et des menuiseries intérieures.

Pendant ce temps, le maçon reviendra pour faire les enduits extérieurs de la bâtisse, ainsi que la mezzanine et l'escalier d'accès à l'étage, eux aussi situés à l'extérieur.

La livraison de cet immeuble - deux T2 au rez-de-chaussée et trois studios à l'étage - est toujours prévue pour le **premier semestre, voire le premier trimestre 2025.**

Trois fois récompensée pour le concours des villages fleuris

Vendredi 21 septembre avait lieu, à l'hôtel du département, **la remise des prix du label départemental de l'embellissement et du cadre de vie,** autrement dit concours départemental villes et villages fleuris. Cathy TENCHENI, Frédérique DURAND et Eveline GARCIA représentaient la commune qui concourrait.

Ce sont d'abord Michel et Nadine GRÉGOIRE qui ont eu un prix à titre individuel pour leur très beau jardin à l'entrée nord du bourg.

La municipalité de Moirax s'est ensuite distinguée en obtenant pour la seconde année consécutive un Fleuron d'Or (partagé avec les communes de Grayssas, Mas d'Agenais, Penne d'Agenais, Tonneins). Enfin, seule dans le département, la commune de **Moirax se voit décerner une Fleur d'excellence. Cette récompense entraine une candidature au label régional, validée par le Département !**

La commune a été félicitée pour tout le travail accompli. Devant le public, les élues de Moirax ont souligné le travail d'équipe. L'investissement de Philippe GALAN adjoint en charge des espaces verts et du cadre de vie, des employés municipaux et de tous ceux qui y contribuent au travers notamment des citoyennades, sans oublier les enfants des chantiers citoyens jeunes.

Cette double récompense assortie de diplômes et d'un pot d'Aloe vera, est agrémentée d'une **gratification de 400€** qui sera utilisée au fleurissement du bourg.

C'est acté, **l'an prochain,** notre commune doit **concourir au label touristique « Villes et Villages Fleuris » de Nouvelle-Aquitaine !**

La rentrée des classes est faite

Avant la rentrée des classes, quelques travaux sont toujours nécessaires. Ainsi les employés municipaux, Patrick et Stéphane ont procédé à des réparations de plomberie, de petite électricité, vérifié les rideaux de toutes les classes et réparé ceux du réfectoire. Ils ont changé ou réparé des WC, installé des canisses afin de renforcer un grillage mitoyen avec une maison et un tableau sous le préau de l'élémentaire. Pascal MAHIEU a installé un **dispositif afin de signaler un risque majeur dans le cadre du PPMS** (plan particulier de mise en sécurité).

Après une belle période de repos, **lundi 2 septembre le temps était idéal pour une reprise.** Les maternelles comme les primaires retrouvaient le chemin de l'école. L'humeur était joyeuse malgré quelques pleurs, compréhensibles, chez les tout petits qui découvraient un nouveau lieu de vie. Pour que ce passage se fasse en douceur, les moyenne et grande sections ont fait leur rentrée l'après midi.

Pour accueillir ces 123 enfants (42 en maternelle et 81 en primaire), **l'équipe pédagogique dirigée par Mme JOUY reste inchangée,** sauf une permutation de classe entre deux enseignantes, et se décline ainsi :

- Classe 1 : Mme FERRAND avec Florence REVERTE comme ATSEM, P.S. : 14 et 15 M.S. soit 29 élèves.
- Classe 2 : Mme BOULAY avec Laurence BRAAK comme ATSEM, G.S : 13 et 7 C.P soit 20 élèves.
- Classe 3 : Mme FOURNIER : C.P : 7 et 14 C.E.1 soit 21 élèves
- Classe 4 : Mme FAYOLLE : C.E.2 : 7 et 20 C.M.1 soit 27 élèves
- Classe 5 : Mme JOUY et Mme ZANARDO, qui est là les jeudi en décharge de direction : C.M.1 : 8 et 18 C.M.2 soit 26 élèves.

Les enfants sont également encadrés par **Sylvie BARRIERE, directrice du périscolaire et du centre loisirs** ainsi que par Nicole SAGNET et Flora GUEDES.

L'ensemble des horaires reste inchangé.

Côté cantine, c'est toujours **Sandrine MONTAUBRY** qui assure les repas et qui veille à la qualité en choisissant des produits du terroir et ainsi régaler les papilles des enfants.

Une réunion de rentrée studieuse

Les tarifs de la cantine, du périscolaire et du centre de loisirs ont été révisés et les tranches de la grille tarifaire (modulation mise en place en 2015) ont été harmonisées pour les trois. Selon l'indice INSEE de juillet 2024, l'inflation a été de 2,3% sur un an. Partant de ce constat, le conseil municipal du 28 août a décidé, à la majorité, une augmentation de 2% de l'ensemble des tarifs. A noter qu'en 2023, **le coût de revient d'un repas était de 7,04€ ;** pour cette rentrée scolaire le reste à charge pour les parents ira, selon les tranches du quotient familial, de 1,90€ à 5,41€.

Lors de la réunion de rentrée qui a eu lieu avec les enseignantes, le personnel et les parents en présence du Maire Henri TANDONNET et des adjointes Frédérique DURAND et Catherine TENCHENI, madame la **directrice ainsi que monsieur le Maire ont rappelé certaines règles en matière de discipline** : la politesse et le respect, la ponctualité, la justification des absences…. Les règlements intérieurs de l'école ainsi que de la cantine et du périscolaire prévoient des sanctions pour ceux qui oublieraient trop souvent ces règles ! Cependant, si certains rencontrent des problèmes, il ne faut surtout pas hésiter à en parler aux personnes encadrantes.

Madame JOUY indique que des projets scolaires sont à l'étude et se dérouleront au cours de l'année (fruit à la récré, le carnaval, la fête de l'école…). Elle souligne que l'activité piscine est reconduite pour le GS, CP et CM1 et remercie la mairie pour la prise en charge financière.

Elle rappelle l'importance **des élections des parents au conseil d'école qui auront lieu le 11 octobre.**

Puis elle laisse la parole au président de l'APE, Cédric LUYSSEN afin qu'il présente l'association et son rôle.

A l'issue de cette réunion les parents ont été reçus par les maîtresses dans les classes de leurs enfants. **La rentrée scolaire 2024/2025 est lancée, bon travail à tous !**

Table de ping pong et tombereau installés

Les enfants du conseil municipal des enfants l'avaient souhaitée, les adultes l'ont installée !
Depuis quelques temps déjà **les enfants avaient,** lors de réunions ou de chantier jeunes, **émis l'idée d'avoir une table de ping pong.** Après l'avoir choisie, commandée et avoir validé le lieu, elle a été mise en place lors du chantier d'été des adultes, à côté du **City Park.** Elle complète ainsi l'aire de jeux pour le bonheur des jeunes et… des moins jeunes ! Pensez à prendre vos raquettes et balles pour allez sur les traces des frères Lebrun !
Par ailleurs, des poubelles ont été installées : une à proximité, l'autre vers la table de pique-nique près de la salle des fêtes.

Une nouvelle poubelle a également été mise en place dans le parc du Prieuré, près de la Salle des Moines. **Le tombereau** que les enfants d'un chantier citoyen jeunes avaient rénové en 2023 vient **compléter le décor champêtre de ce lieu.**

Moirax, village étape pour le tour de Psycyclette

Dimanche 15 septembre, l'Unafam (Union nationale des familles et amis de personnes malades et ou handicapés psychiques) organisait la randonnée cyclotouriste **Psycyclette.** Les organisateurs avaient obtenu de la municipalité la possibilité de faire **une pause dans le jardin du Prieuré.** Les adjoints, Frédérique DURAND et Philippe GALAN ont accueilli le fondateur de l'association , M. LACAN et son staff qui s'efforcent avec leurs adhérents et sympathisants de **déstigmatiser les troubles et le handicap psychique.** Cela fait 10 ans que les **Psycyclistes relèvent ces défis en reliant des villes dotées d'hôpitaux psychiatriques.**
Une véritable expédition constituée de près de 40 membres parmi lesquels des personnes vivant avec des troubles psychiques mais aussi des accompagnants, des proches, des soignants des hôpitaux, des bénévoles, des cyclistes chevronnés et des membres de l'Unafam .
Partis de Bordeaux le 9 septembre, ils ont traversé Mimizan, Cassen, Pau, Montréal du Gers afin de rallier Toulouse le 16 septembre.

Les Psyclistes en pause déjeuner sur la terrasse du Prieuré

Les fourgons d'assistance ont apporté le pique-nique pris sur les pelouses du Prieuré.
Le groupe de cyclotouristes a apprécié l'accueil de la municipalité. Certains en ont profité pour faire une visite des locaux du Prieuré. Les cyclotouristes ont repris leur route sur les coteaux en direction de Moissac, à la force des mollets !

École : spectacle de fin d'année

Dans la salle des fêtes, le 22 juin, les parents, les papis et les mamies, les amis étaient venus nombreux pour supporter **les enfants de l'école qui dévoilaient leur spectacle de fin d'année**. Un format différent était prévu : chants et jeux sportifs.
Le mauvais temps a malheureusement contraint le corps enseignant à annuler la partie sportive. Les maîtresses et le personnel de l'école avaient préparé et encouragé les artistes-chanteurs pour qu'ils produisent le meilleur d'eux même : ce fût le cas ! Les mines réjouies des enfants laissaient transparaitre leur satisfaction et bonheur, les « supporteurs » étaient heureux d'avoir partagé ces moments avec eux.

Certains élèves sont devenus grands et ont tourné une page en entrant au collège ; ils ont, à ce titre, reçu un cadeau.
Pour clore cette fête, l'apéritif offert par les maîtresses, précéda le repas sous forme « auberge espagnole » ; un agréable moment de partage et convivialité.
Une kermesse, organisée par l'APE, s'est poursuivie l'après midi.

Eclipsie en concert avec la jeunesse du monde

A la veille du 14 juillet l'église de Moirax accueillait un nouveau concert. **Sous la direction d'Adeline CHUDZINSKI l'ensemble vocal Eclipsie, accompagné de jeunes du monde** faisant partie du centre international francophone Aquitaine (CIFAQ), **proposaient un répertoire éclectique !** Les jeunes, dans les costumes de leur pays se sont présentés avec les drapeaux de leur nation à la main. Puis, Russe, Iranien, Cubain, Bolivien, Bulgare…. ont, tour à tour, chanté ou dansé sur des rythmes traditionnels de leur pays respectif. **Un spectacle riche en couleurs et expressions** qui, parfois, a choqué le spectateur mais, comme l'a souligné le responsable de l'association Hervé TOVO, ces jeunes sont animés par des valeurs, « cultivons la passion et l'amitié ». **Monsieur le Maire, admiratif devant cette jeunesse mondiale, de conclure « la continuité dans la paix, c'est ce que l'on recherche ».**
Ce moment de partage s'est prolongé autour d'un repas dans le parc du Prieuré.

La pluie s'est invitée pour la rentrée nature de Trotte-Lapin

En ce dimanche premier septembre, Perrine l'animatrice en chef de Trotte-Lapin avait bien préparé avec son staff et les bénévoles cette **15e édition de la rentrée nature.** Tous les bénévoles arboraient de magnifiques T-shirt vert prairie ! Hélas **la pluie drue du matin a découragé plus d'un visiteur.**
Heureusement les cieux se sont calmés vers midi pour permettre aux familles de goûter au repas préparé par les sociétés de chasse du canton.
A l'exception de la calèche, les animations ont fonctionné comme les années précédentes, avec dans la prairie au bord de la Jorle, différents ateliers. Le stand du tir à l'arc a attiré petits et grands, dans la caravane installée dans la carrière les plus petits ont été captivés par la lecture de contes.

Le stand de tir à l'arc

Sur l'airial situé autour de la ferme de Trotte-Lapin et sous les frondaisons des grands chênes, d'autres stands proposaient de mieux connaitre la lutte contre les frelons asiatiques ou améliorer tri de ses déchets. **Il y avait de l'effervescence autour d'Ambre et de Gilles,** lesquels assuraient par leurs chants et danses l'animation de cette journée de plein air.
Une belle fin d'après-midi pour se ressourcer avant la rentrée des classes.

Dossier du trimestre

L'automne arrive, le jardin va se parer de belles couleurs avant de se mettre en dormance alors que le jardinier aura des velléités de faire des plantations. Mais quels végétaux choisir pour les générations futures ?

Des règles d'urbanisme à respecter pour les végétaux

Afin d'éviter tout litige avec vos voisins respectez les distances de plantation règlementaires.

Plantation d'arbres : vous pouvez planter un **arbre de plus de 2 mètres de haut** à condition de respecter une **distance minimale de 2 mètres jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine.** Dans ces conditions, il n'existe pas de limitation de hauteur pour les arbres.

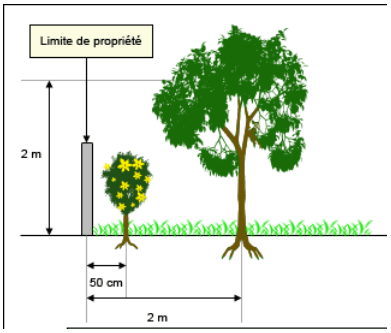

Les arbres doivent être au minimum à 6 mètres des constructions, pour ne pas que le système racinaire n'abime les murs.

Privilégiez les feuillus aux conifères ou autres essences persistantes.

Plantation de haies

Si l'**arbre ou l'arbuste est maintenu à une hauteur inférieure ou égale à 2 mètres**, vous devez respecter une **distance minimale de 0,5 mètre jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine.**

Privilégiez les haies champêtres ou taillées incluant des essences à feuilles caduques pour favoriser le cycle des saisons.

Les multiples avantages de haies diversifiées :

- attrait pour la faune des passereaux, des abeilles et hérissons,
- brise vent efficace, les haies de feuillus offrent une meilleure efficacité grâce à leur perméabilité, ainsi le vent n'est pas totalement dévié et limite les risques de turbulences en arrière de la zone que protège l'écran végétal,
- lutte contre le bruit
- la limitation de l'érosion en freinant le ruissellement et en facilitant le transfert d'eau vers les nappes,
- masquer des constructions inesthétiques (hangars, abris, cuves, mur en béton).

Projetez l'évolution de votre jardin dans 20 ans et plus !

Les végétaux de haies s'épaississent, ne les plantez pas trop près de la limite de propriété afin de favoriser leur taille.

Pour les petits jardins, une solution, palissez sur un grillage du lierre ou un jasmin persistant.

Plantez les jeunes plants tous les 60 cm.

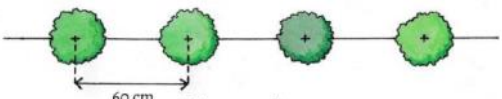

Haie sur une ligne

Attention, certains végétaux ont un puissant système racinaire traçant. Les racines de mimosas, figuiers, bambous, pins ou saules pleureurs pourraient s'inviter sur la parcelle de votre voisin ou obstruer des drains.

Ne plantez pas des arbres à feuillage persistant et à fort développement comme cèdre, pin parasol ou séquoia près de votre maison, surtout si vous songez à installer des panneaux solaires, ils pourraient à terme limiter l'apport solaire.

Entretien : respectez le voisinage privé et public

Limitez les branches débordant sur les parcelles voisines. Votre voisin peut vous contraindre à les couper, mais il n'a pas le droit de les couper lui-même. Si ce sont les racines, ronces ou brindilles qui avancent sur son héritage, il a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative (article 673 code civil 1804).

Les haies jouxtant un trottoir, un chemin piétonnier ou une voirie **ne doivent pas affecter la circulation** et doivent être taillées au droit de la limite de propriété. **Il en va de la sécurité des usagers, en particulier des piétons.**

Attention cependant à ne pas tailler vos haies de mars à début août, afin de ne pas déranger la nidification.

La propreté des abords du domaine public est l'affaire de tous même si la municipalité et ses agents « assurent bon ordre, sureté et salubrité publiques » selon la loi.

Dans le bourg, l'entretien du trottoir situé devant chez vous fait partie des obligations qui vous incombent en tant qu'occupant du bien, **que vous soyez propriétaire ou locataire** (cf Code général des collectivités territoriales articles L2212-2 et L2122-28).

Dans l'espace rural tout propriétaire riverain d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux, selon les articles 640 et 641 du code civil.

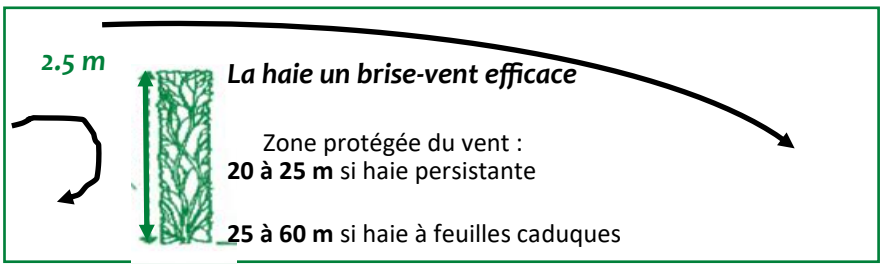

Planter à la mode de...Moirax !

Participez à la préservation des paysages du Brulhois

Les paysages du Brulhois ou « pays au bois » sont constitués essentiellement d'**arbres ou essences caduques :** chênes, érables charmes ou frênes. Nos haies champêtres sont aussi à feuilles caduques. **Tout en conservant cette dominante, il faudra, hélas, adapter nos futures plantations aux conditions climatiques dignes de l'Andalousie d'ici 2050 ! Limitons les haies monospécifiques constituées de végétaux toujours verts** qui contribuent à créer des **murs de bétons verts** (leylands ou laurier-cerise) dans lesquels la biodiversité est plus limitée et la ronde des saisons quasi inexistante!

Coteaux du Brulhois route de la Peyrigne

Le futur classement de la commune en Site Patrimonial Remarquable nous invite à soigner le paysage végétal, à l'instar du bâti.

Des choix pour s'adapter au changement climatique

Il faudra miser sur des espèces plus méditerranéennes mais **choisir également des arbres à la taille de votre jardin,** en consultant un pépiniériste, en échangeant avec les jardiniers passionnés ou encore avec le responsable des espaces verts de la municipalité.

Erable de Montpellier

Chêne chevelu

Frêne à feuille étroite

Il faut se résoudre, hélas, à ne plus planter certains arbres : bouleau, charme, épicéas (sapin de noël) ou châtaigner. Dans les haies, il faut aussi renoncer au laurier-cerise (Prunus laurocerasus) ou plus encore au *cyprès de Leyland qui est à la fois victime des sécheresses et de* parasites, idem pour le buis.

Privilégier les essences à feuilles caduques. Les **chênes sont naturellement présents à Moirax : chêne pubescent** le plus abondant, alors préservez-le s'il pousse naturellement sur votre propriété mais aussi sur les coteaux chêne sessile et pédonculé dans les vallons et la plaine. D'autres chênes introduits se révèlent bien adaptés sur nos coteaux secs comme le **chêne chevelu** (*Quercus cerris*) ou des persistants comme le **chêne vert** (Quercus Ilex) voire le chêne liège (Quercus suber) sur sol acide (graves) ou désormais l'olivier !

Pas de difficultés pour se procurer un **érable champêtre** (*Acer campestris*) car indigène, mais parmi ses cousins, l'**érable de Montpellier** est plus résistant et l'**érable des Tartares** (Acer tataricum) se comporte fort bien ici.

D'autres essences exotiques sont également bien adaptées aux conditions plus sèches : le tilleul argenté, le savonnier, le févier d'Amérique et plus encore le frêne à feuilles étroites (Fraxinus angustifolia), le micocoulier de Provence (Celtis australis) ou l'arbre de Judée. Pensez également aux arbres indigènes le cormier (sorbus domestica) et alisier torminal (Sorbus torminalis) et bien sûr aux fruitiers (amandier, pommier ou cerisier).

Si vous recherchez les couleurs flamboyantes érables, platanes, chênes d'Amérique , liquidambar ou Zelkova vous plairont mais il faut des sols profonds et frais sinon ils seront des victimes des sécheresses et canicules qui seront plus fréquentes.

N'oubliez pas, enfin **un rendez-vous important sur la commune** et l'AGGLO d'Agen, la **journée de l'arbre le 23 novembre prochain.**

Favorisez des haies variées aux végétaux mellifères

Privilégiez la diversité à la monotonie des haies taillées ou libres. Alternez des arbustes à feuillage caducs et persistants, à floraison échelonnée sur l'année et si possible attractif pour les abeilles ou les oiseaux. Pour favoriser la croissance de vos plantations utilisez des films de paillage perméables, de

préférence biodégradables mais rien ne vaut un **paillage naturel issu de vos végétaux broyés ou de vos tontes de gazon** pour conserver la fraicheur et limiter les désherbages. N'oubliez pas de **récupérer la précieuse eau de pluie.**

Voici quelques suggestions de persistants : laurier-tin, laurier-noble, eleagnus, escallonia, pittosporum, cotoneaster, filaire à feuilles étroites, coronille... **ou de caducs** (lilas, prunellier, aubépine, grenadier à fleurs, seringat, cornouillers ou althea...).

Patrimoine et porcelaine

Un bon moment de détente pour **Martine MOREL, l'artiste en peinture sur porcelaine et sur soie,** au cœur de l'été les 14, 15 et 16 juillet. Cela n'aura duré que trois jours, mais elles ont vécu pleinement, elle et ses deux amies Annie DELSOL et Anne-Marie MANZONI, leur séjour à la salle des moines où elles exposaient leurs œuvres.

Le matin en arrivant, elles discutaient quelques minutes avec les vaillants bénévoles qui travaillaient à la réfection du mur (situé dans le parc du Prieuré à proximité), seulement quelques minutes car quelques touristes pointaient déjà leurs silhouettes pour visiter les lieux. Ceux-ci appréciaient beaucoup de découvrir des lieux aussi beaux que sont le Prieuré et la salle des moines en particulier.

Beaucoup d'entre eux, dont des Anglais et des Allemands, sont repartis avec des souvenirs, mais aussi avec les explications de Martine sur l'entretien du patrimoine par les bénévoles et les diverses actions qu'ils mènent avec la municipalité, la vie associative du village et « certains nous envient beaucoup », racontait-elle après son exposition.

Au total une quarantaine de visiteurs ont traversé les terrasses ou la cour du Prieuré pour admirer l'exposition, certains ont toutefois fait la remarque que la signalisation de la salle des moines était inexistante.

Martine MOREL remercie le Maire et la municipalité pour le prêt de la salle, elle peut être remerciée d'avoir joué le rôle d'ambassadrice pendant ces trois jours.

Vous pourrez la retrouver avec toutes ses réalisations lors de la 4ème bourse toutes collections du TELETHON, dont le thème est « miniatures et dioramas », à la **salles des fêtes de Moirax les 12 et 13 octobre.**

Jimmy HOLYDA en haut des cimes

Retour à Moirax pour Jimmy qui a passé là son enfance dans les années 90. Ses parents tenaient l'ancien commerce multiservices dans la Grand' rue, devenu depuis l'Auberge Le Prieuré.

Il est désormais **élagueur, domicilié sur la commune au lieu-dit Payot.**

Cet artisan moiracais exerce son métier depuis 2021 en autonomie sur tout l'Agenais. **Après une solide formation auprès d'un professionnel du Lot-et-Garonne, Jimmy décide de se lancer.** Il installe son entreprise à Aubiac où vous pouvez le contacter :

Abattage-Elagage
Jimmy HOLYDA
18 Chemin de Marron
47310-AUBIAC.
Tel : 06.46.73.96.73 – Email : jimmyholyda24@gmail.com

Jimmy (à gauche) et son employé Benjamin DELPUCH

Anacrouse-AMAC : un beau gala

Samedi 8 juin, **l'école de danse et de musique Anacrouse-Amac,** organisait son gala de fin d'année. Des plus petits aux adultes, les élèves de mesdames DENJOY et RIGAL, se sont produits tour à tour sur la scène de la salle des fêtes. Madame LAIDIN, la présidente, ainsi que les parents et amis qui sont venus les encourager ont **pris plaisir à regarder ce beau spectacle.**

Une « tiny house » Destination Agen

Pendant la première quinzaine d'août, une curieuse construction en bois est apparue sur le parking du rempart. Un bâtiment de bois éphémère à Moirax, une « tiny house » équipée par Destination Agen et dénommée « L'itinérante ». Comme son nom l'indique, elle voyage depuis cet été entre les sites les plus touristiques. Son rôle, participer à la diffusion d'informations pour les visiteurs sur les lieux les plus fréquentés de l'Agglo.

Après le lac de Bajamont, des animateurs de Destination Agen, ont testé leur récente acquisition sur notre commune très visitée par les touristes et particulièrement en été. Une table, des chaises et des dépliants attendaient les curieux. A la mi-août, elle s'en est allée sur les rives de la Garonne.

La reverra –t-on l'été prochain ?

Infos diverses

Tournée annuelle de conservation cadastrale

En application de l'article 2 de l'arrêté préfectoral n° 97 3508 du 22 Décembre 1997, M. DELFOUR Patrice, Géomètre du Cadastre sera de passage sur la commune au cours des mois de septembre et octobre 2024 afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale, et à la tenue à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal à bord d'un Dacia Duster CN-667-ZB et à prendre contact avec les administrés. Un affichage règlementaire a été apposé sur le tableau d'information à la mairie.

Animation mémoire ASEPT

L'ASEPT Périgord Agenais propose un ensemble d'actions collectives à destination des personnes de +55 ans.

Ces actions sont entièrement gratuites car elles sont soutenues par les Caisses de Retraite.

Elles visent à favoriser la qualité de vie et le maintien du lien pour chaque participant.

Informer, sensibiliser, s'adapter et faire agir sont les maitres mots de ce parcours de prévention santé.

Ce dernier est composé de conférences, réunions et ateliers thématiques comme la mémoire, la nutrition, le sommeil, la gestion du stress, l'habitat, le numérique, le rire, l'activité physique, la retraite… mais aussi de spectacles !

Pour connaitre la programmation des actions en Lot-et-Garonne, n'hésitez pas à consulter le site internet : www.asept-perigord-agenais.fr ou à téléphoner au 05 53 02 68 76.

L'ASEPT sera présente le MARDI 26 NOVEMBRE à Moirax à la salle des associations de 14h30 à 16h00 pour une réunion d'information sur le thème : votre santé a de l'avenir ! L'animatrice ODETA vous dévoilera des astuces pour faciliter votre quotidien. Une collation sera offerte à chaque personne présente.

S.O.S. Couture ?

Qui n'a pas eu des interrogations devant une couture qui lâche, un ourlet à refaire et toutes ces petites choses faciles à faire mais qui nous font hésiter : « et si je me trompe ? Ça ne va pas être réussi, je ne sais pas ».

La plupart d'entre nous possède quelques notions de couture.

Et si nous les mettions en commun en nous retrouvant une à deux fois par mois pour partager et s'entraider ! Seriez vous intéressé(e)s pour mettre en commun toutes nos connaissances et **partager tous les trucs et astuces de la couture ?**

Si vous l'êtes, manifestez vous auprès de Christiane MAHIEU au 06 06 45 33 25.

Chronique clunisienne : objectif UNESCO

Moirax présent à Souvigny en attendant Cluny

Jean-Paul et Marité CABIAC étaient les envoyés spéciaux du comité local de Moirax dans ce haut lieu clunisien bourguignon afin de glaner des informations sur la candidature UNESCO.

La liste des sites choisis par la Fédération sera divulguée le 12 octobre 2024. Ceux-ci seront visités ultérieurement par les services du ministère de la Culture. **La sélection implique une forte mobilisation actuelle et future**. La défaillance d'un seul site peut remettre en cause l'intégralité de la candidature.

Assemblée générale de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens (FESC)

Sans croire au miracle, Moirax espère être un des heureux élus !

Une journée du patrimoine clunisien est envisagée. Elles pourraient correspondre avec la journée de l'Europe le 9 mai, le 29 juin fête de St Pierre et de St Paul (saints protecteurs de Cluny), le 2 novembre (St Mayeul abbé de Cluny), le 11 septembre (date historique pour Cluny).

Les projets « Cluny Kids » créés en Angleterre sont encouragés car ils impliquent les enfants dans la compréhension de l'histoire de Cluny.

Le **salon des vins et la vente de charité** auront lieu le 16 novembre à Cluny. Le Comité Local de Moirax proposera à nouveau des vins du Brulhois en pays bourguignon.

Le Comité Territorial a réalisé une exposition : Cluny le vin en héritage

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine (JEP), des **panneaux d'exposition installés dans l'église** ont permis aux visiteurs de découvrir les liens étroits entre la vigne et l'ordre monastique de Cluny. Les six panneaux sont le fruit d'un **travail collaboratif entre membres du Comité Territorial (CT) Nouvelle-Aquitaine Occitanie.** Cette réalisation est destinée à promouvoir la candidature à l'UNESCO des sites clunisiens du Sud-Ouest. L'exposition dénommée **« Cluny, le vin en héritage », a été labellisée par la FESC** et c'est Christian SAUMDECUNS, adjoint à la mairie de Mouchan (Gers) qui a œuvré à la magnifique mise en page de l'ensemble. **Les sept communes partenaires ont toutes exposé ces panneaux lors des JEP**. Le comité local de Moirax a rajouté un panneau spécifique sur la vigne concernant les terres moiracaises.

Une prochaine réunion du CT est fixée au 4 octobre à Moissac, laquelle rejoint la candidature clunisienne. De nouveaux projets communs naîtront sûrement pour 2025.

Cluny, le vin en héritage

LA VIGNE A MOIRAX

Un prieuré fondé en 1049

Moyracho (Moirax) était situé sur un itinéraire du pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle, et commandait le gué à péage de Lécussan sur la Garonne. Le seigneur du village Guillaume Arnaud décide en 1049 de donner ses biens à l'ordre monastique de Cluny, pour acheter le salut de son âme.

La charte de donation est signée et le prieuré sera construit entre 1060 et 1140.

Au Moyen Age, grâce aux moines, une sauveté prospère autour de l'église.

Des moines convers travaillent la vigne au Marquizat

On sait que les moines firent défricher le clos de vigne du Marquizat en janvier 1691. On planta 18 472 plants et en mars 1692 on bêcha et on déchaussa le sarment pendant 4 jours, en employant environ 20 personnes.

Il fallut aussi remplacer 4000 sarments.

Les vins des coteaux de Barrastre et du Marquizat (lieux-dits à Layrac limitrophes de Moirax) étaient très estimés.

Source : Histoire du Doyenné et de la paroisse de Moyrax – Chanoine P. Dubourg page 196.

Caves et barriques selon l'inventaire du monastère de 1791

A la Révolution, les biens du prieuré furent confisqués et mis sous scellés. Les archives départementales conservent le document rédigé par les commissaires de la République et qui fait un état de ces biens. On y découvre que dans les trois caves du monastère se trouvaient 51 barriques ou fûts, soit une contenance d'environ 100 hectolitres de vin.

La vigne sur la commune de Moirax

Ce sont les moines qui ont implanté la vigne sur la commune de Moirax au 12e siècle. Ils ont défriché les fonds et appris aux paysans à cultiver la vigne.

Le cadastre napoléonien de 1808 où les parcelles de vigne sont teintées en rose, témoigne de l'importance de cette culture, six siècles après.

Le vin était considéré comme une boisson essentielle, fortifiante et reconstituante. D'ailleurs Saint Benoît, le père de l'ordre bénédictin, craignait que les moines n'en boivent trop.

Dès le 14e siècle, la production était si importante qu'il fallut songer à l'exporter. Les Anglais occupaient l'Aquitaine et la Gascogne et ils aimaient notre vin. Alors l'exportation des vins par bateau sur la Garonne fit prospérer la région jusqu'à l'apparition du phylloxera en 1860.

Puis vint un premier décret en 1908 qui interdit que les vins de l'Agenais soient employés pour couper les vins de Bordeaux. Le déclin s'en suivit. Heureusement depuis 1984, **les vins du Brulhois** ont été valorisés par le label AOC.

Le couloir de la salle des moines, lieu d'interprétation clunisien

Mariette SEMELIN notre historienne locale en rêvait, Jean-Paul CABIAC l'a fait, par un chantier bénévole !

Moirax a désormais un lieu pour exposer des documents sur l'histoire de la commune. L'idée avait été émise, il y a quelques années par Mariette alors conseillère municipale.

Ce couloir était en piteux état, l'enduit des murs était dans « son jus » depuis des lustres. **Jean-Paul, passionné des lieux, s'est proposé pour lui donner un coup de jeune**. Il a **consacré près de 70 heures, en total bénévolat** pour réagréer les murs à la chaux et boucher les nombreux trous,

cacher des gaines électriques et passer un badigeon de peinture à la chaux. D'autres travaux seront nécessaires cet hiver pour parfaire la réfection des lieux. Désormais, affiches, cartes, témoignages photos, objets en pierre pourront être admirés lors des visites guidées de l'église et de ses abords. Jean-Luc MORENO guide officiel de Destination Agen et Jean-Paul CABIAC raconteur de pays trouveront ainsi matière pour leurs récits.

Journées Européennes du Patrimoine

Randonnée patrimoniale Moirax-Layrac le 21 septembre

La 4e **édition des randonnées « sur les pas de Cluny »** s'est élancée de la place de l'église de Moirax, au petit matin. Avant le départ, une plaque récemment apposée et représentant **la rosace de Cluny a été inaugurée.** La randonnée patrimoniale organisée par Jean-Paul CABIAC, Christiane ROUSSILLE et Pascal MAHIEU du Comité Local Clunisien, a rallié le Prieuré de Layrac après 6,5 km de sentiers .

A Layrac, Jean-Luc MORENO (Destination Agen) a magistralement retracé l'histoire du Prieuré, avant de faire visiter l'église Saint Martin et sa mosaïque médiévale.

Pour la pause repas l'Amicale laïque de Layrac prêtait ses locaux. Tout au long du trajet aller-retour, les 25 marcheurs ont profité de différents commentaires sur la vigne, l'histoire et paysages de Layrac et Moirax. Merci aux intervenants layracais :

Les organisateurs dévoilent la rosace de Cluny

J. BARADA, P. BARENNES, B BARTHEROTE, A. LAFFORGUE, B. MACABIAU ainsi qu'au Père Supérieur LUCAS qui a ouvert le Prieuré à la visite.

Exposition et stages d'enluminures les 21 et 22 septembre

Mariette SEMELIN proposait une remarquable **exposition sur l'histoire de l'enluminure,** conçue par les archives de l'Aude. En parallèle, des amateurs d'enluminures exposaient leurs productions dans la salle des moines. Des **démonstrations de création d'enluminures étaient proposées par Sandra CLERBOIS**.

Cette spécialiste venue de Lauzerte, a animé **deux ateliers « Découverte de l'enluminure » qui ont rassemblé plus d'une quinzaine d'élèves, petits et grands.**

On se serait cru un instant dans le scriptorium de l'abbaye au moyen-âge entouré de moines copistes !

L'art du vitrail par Adélie PAYEN le 22 septembre

Retour aux sources pour la vitrailliste **Adélie PAYEN.** Son grand-père paternel, architecte des Bâtiments de France, avait dirigé la rénovation de ND de Moirax dans les années 1960.

Cette **artisane d'art établie à Lamontjoie** a permis au public de découvrir la **technique ancestrale du vitrail** au cours d'une démonstration de son métier tout en évoquant les secrets des vitraux de l'église Notre-Dame de Moirax.

Adélie expliquait aux visiteurs la technique des vitraux : le dessin des personnages, la coloration, la découpe et l'assemblage des verres au plomb.

Ce métier n'est pas seulement destiné à restaurer les églises, il permet aussi de décorer les demeures des particuliers par des créations contemporaines.

Visites de ND de Moirax et rencontre avec ses artistes

Sur les deux journées, **des visites guidées ont été assurées par Jean-Paul CABIAC, raconteur de pays.** Les visiteurs ont pu admirer l'exposition sur la vigne et rencontrer les artistes locaux, **Véronique LANGES** autrice du chemin de croix disposé dans les bas-côté de l'église et **Claude DOUZENS** qui a sculpté et offert à la commune une statue de la Vierge et une autre de Saint-Jacques.

Le temps incertain n'a pas découragé les pèlerins mais il a eu raison du lâcher de pigeons initialement prévu.

AFL toujours pleine de vitalité malgré la météo capricieuse

La troupe franc-comtoise

Reporté pour cause de pluie, **le vide-grenier du 8 septembre a fini sous l'averse !**
Près de 28 exposants avaient déballé leurs marchandises sur les pelouses du parc du Prieuré. Les chineurs commençaient à se presser sur les stands autour de midi et le public faisait la queue devant le bar pour acheter saucisses, merguez et magrets.
Hélas, de fortes averses se sont abattues sur les lieux entrainant un repli généralisé. Reste à espérer que la future édition 2025 soit sous un soleil généreux !
Heureusement, les soirées proposées par l'Association Fêtes et Loisirs se font à l'abri dans la salle des fêtes du village.
Après le Mexique, **direction la Franche-Comté pour découvrir sa gastronomie.**
Le 14 septembre, Sergio et Jérôme, les cuistos accrédités, avaient préparé röstis et saucisses de Morteau. Patrick, le jurassien moiracais avait ramené du **Comté** de sa contrée. Il a fait aussi office de chauffeur de salle entonnant avec sa communauté franc-comtoise, une chanson aux accents du terroir.
Une soirée franchement belle et bien « Comté » !

Exposition estivale et AG de Moirax Céramique

Durant l'été, du 22 juillet au 4 août, s'est déroulée sous la houlette de Hans GEIGER, **une exposition créative.** Les **quatorze apprentis céramistes** se sont installés dans une pièce du Prieuré pour suivre les cours dispensés par Hans, apprendre les techniques de base de la poterie afin de réaliser des objets. **Productions qui ont été ensuite exposées dans la salle des moines** et que les visiteurs ont pu découvrir, apprécier et acheter durant cette quinzaine studieuse. Hans est heureux de constater les progrès de « ses » élèves et le succès croissant de cette initiative. Pour la 4e année, la venue d'Avital AHARONI, potière professionnelle d'Israël, a été complétée par celle de Christian HUG, ancien professeur de céramique aux Beaux Arts de Bordeaux et Mercedès M. de Arras, potière et spécialiste dans le coulage des moules en plâtre. **Hans tient à remercier tous ces intervenants bénévoles.** Le sérieux de tous n'enlève pas la convivialité ! A la fin de la première semaine une auberge espagnole avec un concert de « Maria de la rue » était organisée. **Félicitations à Hans pour son investissement pour faire découvrir sa passion de la céramique et de la poterie.**

Mercredi 11 septembre, l'association, en présence de Frédérique DURAND, adjointe, **a tenu son assemblée générale**. La présidente Laurence PERRET a retracé, au travers de son rapport moral, les activités de Moirax Céramique. Elle a remercié le « coach » Hans GEIGER, qui accompagne les dix huit membres dans leur apprentissage et leur progression ainsi que la mairie qui, par son soutien logistique avec le prêt du local et des divers espaces, le fonctionnement du four, contribue à son développement. Les divers ateliers, les expositions et les marchés de Noël sont autant de moments conviviaux que d'échanges internationaux.
La trésorière Nicole RIGAIL, a ensuite évoqué le bilan financier qui reste bon.
Le bureau a été renouvelé comme suit : Nathalie CRASSAT, moiracaise, devient présidente, Laurence PERRET, vice-présidente et Nicole RIGAIL, garde son poste de trésorière.
Puis Hans a abordé les nouveaux projets dont le plus porche est **le marché de Noël les 7 et 8 décembre prochain à la Salle des Associations.** Il souhaite également développer les stages pour les jeunes, comme cet été, où une initiation a été organisée sur deux jours avec l'aide de Nathalie. Une association dynamique qui ne manque pas d'idées !
Le pot de l'amitié a clôturé cette assemblée générale.

Gym Volontaire : l'AG et la reprise

L'Assemblée Générale de l'association Gym Volontaire a tout d'abord permis à Christiane MAHIEU sa présidente, entourée de Eveline GARCIA la trésorière et Gilles DARMORIS le secrétaire, de remercier M. le Maire pour la subvention octroyée et pour le prêt de la salle des fêtes qui est bien adaptée pour ce genre d'activité.

La saison 2023-2024 a été marquée par la maternité de Léna, l'animatrice de la séance du mardi matin et la difficulté à stabiliser son remplacement par des animatrices sportives. Le deuxième point marquant a été le remplacement de l'animateur de la séance du jeudi, Eric par Issa, coach sportif qualifié et qui a réorienté le cours vers une « Gym Énergie ».

Le nombre d'adhérents au cours de la saison était de quarante, huit d'entre eux suivaient les deux cours. Côté rapport financier, le bénéfice qui ressort en fin de saison est plutôt satisfaisant compte tenu de la charge financière supplémentaire due au salaire maintenu de Léna pendant sa grossesse.

La nouvelle saison 2024-2025 a dores et déjà débuté. Léna est revenue en pleine forme le 10 septembre et Thierry a remplacé Issa le 12 septembre. Thierry a quinze ans d'expérience et s'adaptera donc facilement aux demandes des adhérents.

Les cours ont lieu à la salle des fêtes :

- le **mardi de 9h à 10h** pour la **Gym Maintien et Renforcement musculaire** avec Léna,
- le **jeudi de 18h30 à 19h30** pour la **Gym Énergie** avec Thierry.

Le montant de la cotisation annuelle n'a pas augmenté : **90€ pour un cours, 115€ les deux cours avec une séance d'essai gratuite.**

Il est possible de s'inscrire au cours de l'année.

N'hésitez pas à appeler au 06 06 45 33 25

Les Flots de Marescot

Aux écuries de Marescot, la rentrée s'ouvre sous les meilleurs auspices. Y aurait-il un effet JO ? **L'association des Flots de Marescot compte 140 adhérents dont de nombreux jeunes** pour monter chevaux et poneys dans un espace champêtre de qualité. Le cheptel qui a été en partie renouvelé avec l'achat de poneys, « Bangui » a rejoint les nouveaux pensionnaires dans les boxes.

Plusieurs manifestations de niveau régional sont programmées : le **3 novembre un concours de saut d'obstacles**, le 4 mai 2025 un concours de dressage, le 29 juin la finale du circuit départemental Jumping Club 47 et les 1 et 2 novembre un concours de saut d'obstacles.

Punch Cardio

Les cours de Punch'n'fit ont repris en septembre dans la salle des fêtes.

Tous les lundis :

19h-20h renforcement musculaire Punch'n'fit ou cardio training.

Tous les mercredis :

19h15-20h15: le **cours cardio** par Julie et Jean-Marc à Moirax

Sur des musiques rythmées, travail de renforcement musculaire, le cardio, l'équilibre, le gainage.

Séances également le mardi 18h30-19h30 cours jumping (trampoline) à Estillac et jeudi 19h-20h même activité.

Le forfait est de 50 € pour 10 séances. La séance est à 8 €.

Forfait annuel de 170 € pour deux cours.

Informations et inscriptions auprès de Jean-Marc MILHAU au 06 31 37 44 49 ou auprès de Julie au 06 77 26 14 66.

Les deux coaches sont certifiés.

Clownenroute cherche bénévoles

Communiqué de Guilhem JULIEN fondateur de Clownenroute

Depuis quelques temps le bateau des Clownenroute subit quelques bourrasques…
Déferlement de COVID entraînant le débarquement de deux salariés, départ du « Capitaine Guilhem » à la retraite, réorganisation complexe de l'équipage des Clownenroute dans ce climat. Restrictions de l'Etat sur les contrats aidés, alors que sur 28 jeunes bénéficiant de ce dispositif à Clownenroute, tous ont quitté le bateau des clowns avec un projet professionnel.
Pénurie de jeunes matelots pour effectuer un service civique.
Comme de nombreuses petites associations nous sommes confrontés à cette réalité bien difficile… mais la reconnaissance de notre « étendard », la « coexistence des différences » sur le 47 et ailleurs est toujours aussi forte. Et quel bonheur d'accueillir tous nos passagers dans le cadre magnifique de Moirax ! Et quand les vagues déferlent, il faut sortir du bateau. Terre à l'horizon… LA CIGALE.
Pascal le restaurateur, du haut de ses lunettes, nous attend de pieds fermes. Peu bavard, peu expansif, lui il fait !
Il écoute, propose, arrange… et sourit dans un deuxième temps.
Natacha est d'apparence peu expansive, mais quand les Clownenroute débarquent à 4, 10, 20 avec toute la cohorte des diversités des participants aux ateliers clown, l'alchimie, l'efficacité et la convivialité de Natacha sont un vrai bonheur.
Merci à vous deux, vous êtes des duettistes, mélange de Fourmi et de Cigale !
Le bateau continue de naviguer avec Marine, Iona et ses matelots, de nombreuses aventures les attendent à la rentrée avec toujours un retour du bateau à son port d'attache, Moirax !
Merci à la municipalité d'avoir imaginé, réalisé ce lieu qui nous rassemble.
Nous vous signalons également le **départ d'Emmanuelle LALANNE-JOUANDET, qui après seize années de bons et loyaux services**, part pour d'autres horizons.
L'association Clownenroute, dont la mission principale est de favoriser la rencontre par le jeu entre des personnes d'horizons divers, a son **siège à Moirax depuis 1999 et loue à la mairie les locaux du Prieuré depuis 2012.**
Notre logo est le « carrefour des voyageurs ». Dans un souci d'une plus grande ouverture au village, d'enrichir notre projet et de soutenir nos deux animatrices Marine et Iona, **nous recherchons des bénévoles**. Il s'agit de bénéficier de vos ressources, de votre curiosité, de votre enthousiasme à partager avec d'autres. Nous accueillerons cuisinier, couturier, jardinier, peintre, informaticien, secrétaire…
Les tâches à réaliser sont vraiment simples, pas de panique !
Nous avons le **projet d'une création d'une fête autour du jeu de l'improvisation dans le village.** À suivre…

Pour tout contact :
Tel Clownenroute :
05 53 96 46 65
e-mail : contact@clonenroute.fr

Klein d'Œil : un secret bien gardé

Ce n'est que le samedi 29 Juin, lors du vernissage, que les curieux venus nombreux, allaient découvrir les tableaux des membres de l'association Klein d'Œil qui avaient été tenus secrets jusqu'alors ! **Secret était le thème choisi cette année par Julia GAVRILOVITCH.** Ainsi, chacun des membres de l'association a pu concocter, en secret ses œuvres. Après la présentation de l'exposition par la présidente, Dominique RENSAC, et le discours du maire, les visiteurs ont découvert au cours d'une promenade les menant dans le jardin du cloître, le parc du Prieuré ou dans des endroits secrets du village les réalisations de chaque artiste, commentaires à l'appui. Des tableaux variés en idées, thèmes et couleurs mais, tous avec un point commun : un secret que le promeneur a pu découvrir et percer à sa manière durant tout l'été.

Devant l'arbre aux secrets

Première réussie pour le marché gourmand !

Le temps frais et maussade du samedi 6 juillet n'a pas empêché **plus de deux cents gourmands de se rendre dans le parc du Prieuré pour venir participer à cette première édition** et déguster des produits locaux. De nombreux stands proposaient grillades, galettes et crêpes, vins... Le président de la société de chasse, Jacques MAGRI, et son équipe qui se sont donné du mal pour la réussite de l'organisation de cette manifestation peuvent être satisfaits de cette journée...
à renouveler !

Concerts, la saison bat son plein

Dear and Dearer

Un choix de concerts éclectiques a enchanté les mélomanes jusqu'à ce jour :
Succédant à l'ensemble **Araëlle** et au duo **Dear and Dearer** en juin, juillet et août ont vu se produire **La Flama** et leurs chansons courtoises occitanes au XIIe siècle, **les Fulgurants**, musique baroque autour de l'Europe, **le Gloryspel dirigé par Stellia KUMBA, Timothé BOUGON** avec sa voix exceptionnelle, qui va des chants grégoriens à la pop moderne. Ont suivi, **l'ensemble Accords et Âmes** choeur et orchestre pour le Magnificat de Bach et le Salve Régina de Haydn et le **Duo Sostenuto**, aux sons de la flûte traversière et de la guitare classique autour de Bach le 29 septembre. Pour clôturer la saison, les **Aguilhones** interpréteront des chants gascons et des chants de Noël le 20 octobre.

Les Fulgurants

Gloryspel

Une saison musicale riche et pleine d'émotions avec des musiques variées pour le plaisir de tous les mélomanes.

A l'année prochaine !

Irène Rodionoff pour Moirax Tourisme et toute l'équipe.

L'assemblée générale de l'APE

L'assemblée générale de l'APE s'est tenue vendredi 20 septembre. L'occasion pour cette association de présenter aux nouveaux parents d'élèves son but, de faire le bilan de l'année écoulée et d'évoquer les activités à venir. Plusieurs manifestations sont déjà programmées, comme l'organisation de la buvette et petite restauration lors de la course de VTT le 6 octobre prochain mais aussi la vente de chocolats et sapins pour Noël, et d'autres sont à l'étude.
A la suite d'un vote, un nouveau bureau a été élu : Président : LUYSSEN Cédric, Présidente adjointe : LUYSSEN Sandrine, Trésorière : PEYS Gwendoline, Trésorière adjointe : REGNIER Caroline, Secrétaire : SAGET Anthony, Secrétaire adjointe : DURAND Estelle, Chargé de communication : BLOT Benjamin, Créatrices et créateur de contenu : VALLIER Anabelle, COTTEAU Bénédicte et NOUVEL David.

Parents, n'hésitez pas à vous rapprocher de cette association sympathique et dynamique, soucieuse de développer de nouvelles activités au profit des enfants de l'école.

Club des Deux Moulins : deux anniversaires presque parfaits

S'il est de tradition dans le Club des Deux Moulins de fêter les anniversaires, certains ne souhaitent pas étaler leur nombre de printemps, ce qui est leur droit que nous respectons.

Claudette et Maria

D'autres par contre se font une joie d'apporter leur savoir faire en concoctant un goûter de leur choix.
C'est ainsi que deux adhérentes du Club depuis de longues années, qui sont nées la même année, le même mois, le même jour, qui sont jumelles alors ? Que nenni ! La seule différence c'est qu'elle sont nées de part et d'autre des Pyrénées, une en Espagne et l'autre en France ! Pure coïncidence.
Ce détail n'a pas troublé la fête qui réjouissait l'ensemble des convives.

Nous leur souhaitons après ces quatre-vingt printemps de renouveler encore longtemps leurs anniversaires.
Le président, Pierre PEBERAY

Théâtre d'improvisation

Chaque mois, une journée de stage de théâtre d'improvisation vous sera proposée à la salle des Moines avec la collaboration de Moirax Tourisme.

Vous intégrez un groupe bienveillant, drôle, parfois timide mais toujours envieux de partir à la recherche de son aisance sur scène et d'improviser.
Grâce à une pédagogie positive et à l'écoute, vous apprendrez les bases des techniques théâtrales (placer sa voix, positionner son corps dans l'espace, exister seul, faire exister les autres, construire une histoire, la faire vivre à plusieurs…).
Vous irez plus loin, au gré de votre niveau. Des présentations scéniques peuvent être organisées en fonction des envies du groupe.
Horaires : 10h à 17h
Tarifs : 30 € minimum la journée, reste à prix libre.
Inscription et informations complémentaires auprès de Malou au 06.99.20.69.74

Dimanches à retenir : 6 octobre, 24 novembre, 8 décembre, 5 janvier, 2 février, 16 mars , 13 avril, 18 mai, 29 juin.
Lieu : Salle des Moines

Diseurs du Soir

La Compagnie des Diseurs du Soir de Moirax proposera son **nouveau spectacle :**
« **Sale temps** » extraits de la pièce de Brigitte BUC le **samedi 2 novembre, salle des fêtes de Moirax à 20h30.**
Entrée libre participation au chapeau.
Le sujet : Un matin de septembre pluvieux, trois femmes que rien ne destinait à se rencontrer se retrouvent dans l'arrière-salle d'un café …et tout chavire, sous l'œil narquois d'un garçon de café.
Une femme d'affaire débordée par son travail et sa famille, une mère célibataire avec enfant, une femme seule et paumée, un garçon de café en crise de misogynie, font de cette journée qui s'annonçait pourrie à tous points de vue, un des moments les plus joyeux de leur existence. Un burn-out et une tempête de neige plus tard …

La parole aux élus

L'opposition

· Un **projet** de travaux pour la **traversée du village** du **nord au sud** de **Moirax** a été présenté aux administrés le 09/07/2024 par le Maire et l'architecte paysagiste TOURNIER. Cette **concertation** a permis un **échange enrichissant**, où chacun a pu exprimer ses **suggestions et doléances**. Les **5 objectifs** recherchés sont la **sécurité**, la **création d'un cheminement piétonnier**, le **stationnement**, **l'aspect paysager**, les **accès au village** dans le **respect des riverains et de l'intérêt public**. C'est essentiellement, **l'aménagement de la route départementale 268** en collaboration avec le conseil départemental, l'architecte des bâtiments de France et le CAUE.
La réalisation des travaux serait programmée au cours de l'année prochaine. Une analyse du coût engendré devrait être connu prochainement sur ce projet, ainsi que les diverses subventions auxquelles pourraient prétendre la commune.

· La chambre régionale des comptes a effectué un **contrôle sur la gestion de la commune**, sur les exercices de 2019 jusqu'à 2023. Ce contrôle s'est effectué à distance. Il en ressort d'une situation financière prévisionnelle de la commune qui apparait **saine et supportable**, après la réalisation de rénovation avec la mise en valeur du patrimoine et du centre bourg… Cependant, **l'encours de la dette** reste élevé (830 000 € fin 2023). Le **processus** de **désendettement** doit se poursuivre dans un **contexte d'investissements réguliers**, mais **maîtrisés**. Les **seules observations** sont sur les **écritures techniques** effectuées par le comptable.

· Pour la **rentrée 2024**, **l'école compte 125 enfants**. Ce chiffre en hausse prouve **l'attrait** et la **qualité** de **notre école rurale à taille humaine**. Elle attire des élèves venus d'autres communes. Cela permet aussi de **pérenniser notre structure**. Les **tarifs de la cantine** sont revalorisés de **2%**. Ces tarifs sont **en fonction du quotient familial des familles**, avec une **grille de 7 tranches**. Quant à **l'accueil périscolaire**, la hausse sera de **3%** et de **2%** pour le centre de loisirs. Cette révision reste modérée dans un **contexte d'inflation**, pour ne pas **pénaliser** les **plus faibles revenus** et **limiter l'impact sur l'imposition des contribuables** de la commune.

Prenez soin de vous,
Vos élus : Barbiero Daniel et Chezal Stéphane

La majorité

Les bons comptes font les bonnes communes pourrait-on être tenté de dire après un rapport plutôt très élogieux de la chambre régionale des comptes qui nous satisfait en tant qu'élus de la majorité municipale.
Pourquoi Moirax était elle un sujet d'investigation de la part de cet organisme redouté qui s'est intéressé aux comptes et à la gestion de notre petite commune de 1200 habitants ?
C'est la candidature de Moirax au classement UNESCO des sites clunisiens ainsi que les importants investissements liés aux travaux de rénovation du cœur du bourg qui ont déclenché un audit flash de la chambre régionale des comptes. Elle était désireuse de **savoir si notre commune avait la capacité financière d'assumer une éventuelle sélection UNESCO**. Henri TANDONNET, le Maire et le Secrétaire de mairie, Frédéric HUCK, ont dû fournir moult documentations aux inspecteurs et participer à des vidéo-conférences au cours de cet audit.
Les résultats ont été publiés au lendemain du dernier conseil municipal d'août. La presse locale a publié des extraits de ce long rapport de 28 pages. Cette publication décrit notre commune comme « **saine** » sur le plan financier même s'il reste des points à améliorer.
Le résultat de cette enquête vient récompenser les décennies d'efforts d'Henri TANDONNET à la tête de la commune ainsi que le travail de l'équipe actuelle dont l'objectif est de faire un maximum avec peu de moyens.
Il était opportun de porter des projets ambitieux pour nos concitoyens, comme la réhabilitation du cœur de bourg, l'amélioration des bâtiments du Prieuré, la réalisation de la voie verte, du City Park et plus récemment l'achat de la maison destinée à la future MAM.
Pour cela il a fallu **se donner les moyens de nos ambitions.** Nous avons mobilisé les aides de l'Agglo à travers le FST (Fonds de Solidarité Territoriale), sollicité l'EPFL pour porter nos grands projets, nous avons eu recours à des prêts relais pour rendre la charge financière supportable et bien sûr avons fait la « chasse au subventions », pour obtenir jusqu'à 80% de subventionnement ! La bonne santé financière repose aussi sur la vigilance des agents qui évitent les gaspillages inutiles, mais surtout des anticipations de l'équipe municipale qui par exemple prépare un plan de remise à niveau énergétique des bâtiments communaux.
Philippe GALAN Adjoint-au Maire

AGENDA moiracais automne 2024

Octobre

Mercredi 2 **Rentrée de l'Espace Culturel.** Reprise des activités de la bibliothèque de 14h30 à 17h.

Samedi 5 **Citoyennade** de 8h30 à 12h. Rendez-vous dans le parc du Prieuré. Renseignements 06 84 07 40 24

Samedi 5 **Séance de découverte de la sophrologie**. De 10h à 12h à l'Espace Culturel, tarif 10€ / personne. Renseignements 06 42 38 96 37

Samedi 12 et dimanche 13 **AFMTéléthon, 4ème bourse toutes collections.** Thème 2024 : Miniatures et Dioramas. Salle des fêtes, 8h à 18h.

Samedi 12 et dimanche 13 **Exposition photos** - Thème : « Le temps qui passe ». Église Notre-Dame 10h à 17h.

Dimanche 20 **Concert Los Aguilhones - « CHANTS DE NOËL » Gascon, occitan et pays catalan. A cappella**. Église Notre Dame à 18h30. Tarif 12€, renseignements 06 37 22 51 35.

Novembre

Dimanche 3 **Concours hippique régional de saut d'obstacles** Ecuries de Marescot.

Samedi 9 **Citoyennade** de 8h30 à 12h. Rendez-vous dans le parc du Prieuré. Renseignements 06 84 07 40 24

Lundi 11 **Cérémonie de commémoration de l'armistice 1ère guerre mondiale.** Monument aux morts à 12h.

Samedi 16 **Soirée d'automne.** Organisée par Fêtes et Loisirs. Repas festif. Salle des fêtes à 19h30.

Samedi 23 **Journée de l'arbre de l'Agglo**. Plantations le long de la voie verte. Rens. 06 84 07 40 24.

Mardi 26 **Réunion d'information** sur le thème : votre santé a de l'avenir. Salle des associations à 14h30.

Décembre

Samedi 7 **Citoyennade** de 8h30 à 12h. Rendez-vous dans le parc du Prieuré. Renseignements 06 84 07 40 24

Samedi 7 et dimanche 8 **Marché de Noël.** Vente d'objets en céramique, en bois, vente de bijoux, porcelaines. Organisé par Moirax-Céramique. Salle des associations. 10h - 18h.

Samedi 7 et dimanche 8 **Foire aux livres de l'Espace Culturel.** Salle des moines et Prieuré. 9h30 - 18h.

Jeudi 19 **Marché de Noël.** Organisé par l'APE. Hall de l'école à 16h.

Mardi 24 **Messe de Noël**. Église Notre Dame à 19h (horaire à confirmer).

Bulletin version papier et numérique *www.moirax.com*

Directeur de publication : Henri TANDONNET **Comité de rédaction** : Frédérique DURAND, Philippe GALAN, Pascal MAHIEU, Patricia MONTEIL.

Périodicité trimestrielle : tirage à **540 exemplaires papier** et expédié en **format numérique** PDF à **50 personnes.** Le comité de rédaction assure l'intégralité de la conception du bulletin municipal. La distribution est assurée par les élus de la majorité et les services techniques.

Crédits photos pour ce numéro : L'équipe de rédaction + Christiane MAHIEU + Cyril BOZELLE

Associations et particuliers : Envoyez vos informations à la rédaction via le courriel à *mairie@moirax.fr* *ou* téléphone mairie : 05.53.87.03.69